



The union for financial professionals.
Le syndicat des professionnels de la finance.

Notes de la conférence des représentants ministériels – 17 mars 2020

COVID-19

Ce qu'il faut savoir

- Il y a eu beaucoup d'informations incohérentes provenant de sources multiples, et par conséquent, depuis la semaine dernière, l'ACFO-ACAF presse le BDPRH de publier une déclaration générale qui soit CLAIRE.
 - Le message du BDPRH encourageait les gens à télétravailler, mais laissait la décision de le faire aux gestionnaires, et tous les gestionnaires n'interpréteront pas ce message de la même façon.
 - Les différents ministères appliquent différentes procédures.
- Hier soir, nous avons publié notre déclaration (<https://www.acfo-acaf.com/fr/2020/03/16/covid-19-dernieres-nouvelles-pour-les-membres-de-la-fonction-publique-16-mars/>), que nous vous encourageons vivement à lire.
- **À moins que vos fonctions ne soient essentielles, restez chez vous.**
- Si votre supérieur vous demande de vous présenter physiquement au travail, demandez-lui d'indiquer par écrit la raison pour laquelle il estime que vous êtes essentiel et avisez-nous afin que nous puissions intervenir, s'il y a lieu.
- L'ACFO-ACAF essaie d'aller au sommet du BDPRH et du BCG de façon à avoir des directives provenant du plus haut niveau possible et à ne pas mettre ses membres en danger inutilement.
- Nous avons demandé au contrôleur général Roch Huppé de repousser les échéances de fin d'année et elles le sont jusqu'au 6 avril.
- Les directives ne sont PAS différentes pour la RCN et les régions.
- Continuez à nous informer sur Slack (communiquez avec Lauren pour l'invitation) des pratiques de votre ministère car nous signalons au sommet de la hiérarchie les ministères qui ne se conforment pas aux recommandations données.
- Il est possible que les messages que votre ministère publie sur son site Web soient en retard par rapport à la situation qui change constamment; par conséquent, en cas de doute, communiquez avec nous pour vérifier les renseignements.
- Si votre employeur dit quelque chose qui vous semble illogique ou peu sécuritaire, contactez-nous immédiatement et nous nous ferons un plaisir de communiquer avec lui.

- Votre priorité est d'être chez vous et d'agir avec transparence avec votre employeur si votre productivité est affectée.

Quelles sont les personnes dont le poste est jugé essentiel ou critique?

- Nous estimons qu'environ 2 % des postes de nos membres sont essentiels.
- Nous n'avons pas de définition officielle du mot « essentiel » pour le moment, mais dans les faits, cela signifie que si vous ne vous présentez pas au travail, il y aura de sérieuses conséquences (c'est le cas par exemple pour les membres de SCC qui sont désignés comme agents de la paix).
- Il y a une différence entre « essentiel » et « critique », mais il n'y a pas de définition pour le moment. Si votre poste n'est pas essentiel, il est peu probable qu'il ait une importance critique.
- Le travail au SCC est considéré comme essentiel, mais un communiqué concernant spécifiquement les membres du SCC leur sera envoyé. Il se peut que ce ne soit pas le SCC qui l'envoie; en effet, des discussions à ce sujet doivent avoir lieu à la réunion du BDPRH.
- Nous finirons par avoir une idée plus claire de ce qui est considéré comme essentiel, mais il faudrait que vous sachiez très clairement si votre poste est essentiel ou non.

Télétravail

- Si vous ne pouvez pas faire de télétravail et que vous n'occupez pas un poste essentiel, restez chez vous. Si votre supérieur rejette votre demande de rester à la maison, envoyez-nous la preuve écrite.
- Si vos enfants sont avec vous et réduisent votre productivité, restez quand même à la maison et si vous ne pouvez travailler tout en vous occupant de votre famille, prenez un « congé payé pour d'autres motifs ».
- Faites preuve de transparence avec votre supérieur immédiat et dites-lui si vous ne pouvez exercer vos fonctions en raison d'une baisse de votre productivité; si cela pose un problème pour votre supérieur, demandez-lui de l'indiquer par écrit.
- Nous ne pouvons vous forcer à rester chez vous si vous choisissez de vous rendre physiquement au travail, mais nous vous recommandons fortement de ne pas le faire pour votre sécurité.
- Si vous devez avoir accès au réseau et que vous ne pouvez l'obtenir, essayez d'y accéder plus tard le soir et ne téléchargez que ce dont vous avez besoin afin de ne pas surcharger le réseau; communiquez avec votre gestionnaire en cas d'interruption de travail.
- Le fait de ne pouvoir avoir accès au réseau n'est pas une excuse pour que vous vous rendiez physiquement au bureau, mais soyez transparent en ce qui concerne les perturbations dans votre productivité.
- Il incombe à l'employeur de vous fournir de l'équipement économique en vertu de l'obligation d'adaptation; par conséquent si vous ne disposez pas de l'équipement

ergonomique qui vous est médicalement prescrit, demandez un « congé payé pour d'autres motifs » et communiquez avec nous si ce congé ne vous est pas accordé.

- Si on vous demande de retourner au travail dans deux ou trois semaines et que vous ne vous sentez pas à l'aise à cet égard, assurez-vous d'aviser votre gestionnaire et de nous aviser si vous vous heurtez à un refus.

Si vous êtes malade ou si vous vous occupez de personnes malades

- Si vous avez des symptômes de la COVID-19, si vous êtes immunodéprimé ou si des membres de votre famille sont immunodéprimés, l'employeur doit vous accommoder même si vous êtes considéré comme essentiel; communiquez *immédiatement* avec les relations de travail (labourrelations@acfo-acaf.com) si on vous oblige à vous présenter au travail.
- Ne travaillez pas de chez vous si vous êtes malade car vous pouvez toujours prendre un congé de maladie.
- Si on vous demande un mot du médecin pour la COVID-19, communiquez avec nous étant donné que cette exigence a été suspendue pour cela.
- Si vous avez un enfant malade, votre priorité est de prendre des dispositions pour le faire garder, et si ce n'est pas possible, télétravaillez. Si vous ne pouvez pas faire de télétravail, prenez alors un « congé payé pour d'autres motifs ».
- Si vous avez une maladie autre que la COVID-19 et vous ne pouvez pas travailler, il est possible qu'une note du médecin soit toujours requise.

Mises à jour du printemps et conférence des représentants

- Les trois activités sont reportées à des dates ultérieures.
 - Mise au point du printemps : le 27 octobre
 - Mise au point du printemps Plus : le 28 octobre
 - Conférence des représentants ministériels : le 29 octobre
- Votre inscription sera automatiquement transférée, mais vous pourrez annuler votre inscription avec remboursement intégral jusqu'à une semaine avant l'activité
- Les mises à jour seront annoncées sur [la page de la Mise au point du printemps](#)

Groupe CT

- Le sous-groupe CT-EAV des auditeurs externes a été intégré à la famille de l'ACFO-ACAF. Il s'agit de quelque 150 membres qui faisaient partie de l'IPFPC, auxquels nous avons envoyé un dossier de bienvenue, et nous avons commencé à déposer des griefs.
- Nous n'avons pas intégré le sous-groupe IAU (auditeurs internes qui faisaient partie de l'AFPC) à l'ACFO-ACAF.
- Tout ce qui était prioritaire pourrait changer dans l'ordre des priorités à cause de la COVID-19.

Phénix

- SAP commence le processus de personnalisation pour remplacer le système Phénix, mais celui-ci sera encore utilisé dans un avenir prévisible.
- Nous continuons à encourager l'employeur à tester intensivement le nouveau système dès qu'il sera disponible, en parallèle avec l'ancien système.

Augmentation des cotisations syndicales

- SPAC a confirmé que l'augmentation des cotisations à compter du 1^{er} avril a été programmée dans le système Phénix et que tout devrait fonctionner correctement.
- L'augmentation des cotisations a été votée par les membres au mois de novembre.
- Cela représente une hausse de six dollars par chèque de paye.
- Un rappel sera publié sur le site Web au cours des prochains jours.

Concours non annoncés

- Cela reste un problème important étant donné que des statistiques alarmantes de certains ministères indiquent qu'une majorité des mesures de dotation n'ont pas été annoncées.
- Il y a un problème lorsqu'un ministère n'organise pas lui-même un concours et recourt simplement aux bassins de personnel d'autres ministères.
- Au cours de l'année passée, nous avons respecté l'AIPRP pour de nombreux ministères en ce qui concerne leur niveau de concours annoncés et non annoncés et l'ACFO-ACAF demande aux ministères dont le nombre de concours non annoncés dépasse celui de concours annoncés de plus de 50% dans leurs futurs plans de réduire ce nombre.
- Continuez à nous informer sur les concours inéquitables; nous mettrons en place un processus de divulgation anonyme des concours organisés de façon inéquitable.
- Nous avons constaté l'impact direct de la divulgation de ce problème par les membres; par exemple, SPAC nous contacte maintenant chaque fois qu'il a un concours non annoncé en expliquant très explicitement les raisons.

Sondage annuel sur l'état de la communauté

- Nous vous encourageons vivement à demander à vos collègues de répondre au sondage; en effet il s'agit d'un document en or pour les DPF et la haute direction des ministères étant donné que les renseignements qui y sont donnés proviennent directement de nos membres sans être filtrés par les différents niveaux hiérarchiques.
- Le sondage fournit plus de données et de preuves à l'appui des déclarations que nous faisons.
- Le sondage de cette année sera plus court, car nous avons reçu des commentaires indiquant qu'il était trop long.

Régime de soins de santé de la fonction publique

- L'employeur n'a pas encore reçu de mandat.
- Nos propositions sont prêtes, mais nous n'avons pas encore reçu de rétroaction de la part de l'employeur.
- Les suggestions les plus populaires sont les suivantes : une meilleure couverture pour les lunettes/la chirurgie oculaire au laser, une meilleure couverture pour la massothérapie et la suppression de la nécessité d'un certificat médical pour les massages.
- Nous voulons nous assurer que les économies réalisées seront réinvesties dans les employés si nous acceptons la demande de l'employeur de faire remplacer les ordonnances de médicaments de marque déposée par des médicaments génériques (à moins d'instructions strictes de la part du médecin qui a indiqué « aucune substitution »).
- Il faudra au moins un an pour que tout soit réglé.

Possibilité de grève de l'Alliance de la fonction publique

- En raison de la COVID-19, l'AFPC a retardé la possibilité d'une grève.
- Malgré cela, il semble qu'une grève finira par être déclenchée.
- S'il y a une grève et que l'entrée de votre lieu de travail est bloquée, vous devriez appeler votre gestionnaire pour lui demander ce que vous devez faire et il pourrait vous renvoyer chez vous.
- Nous travaillons à la délivrance de cartes de membre numériques que vous pourrez présenter si on vous le demande, mais si vous souhaitez vraiment avoir une carte physique, veuillez envoyer un courriel à info@acfo-acaf.com.
- Vous devrez vous présenter au travail, mais si vous êtes inquiet pour votre sécurité, vous devrez en informer votre gestionnaire et si celui-ci ne se montre pas compréhensif, veuillez alors communiquer avec nous.
- Si on vous demande d'effectuer plus de tâches ou si votre charge de travail augmente, contactez votre gestionnaire, et si votre charge de travail est excessive ou si elle est bien en dehors de votre domaine de compétences, communiquez avec nous.

Programme mixte de perfectionnement professionnel

- Le PMPP est de retour cette année et les cours offerts seront semblables à ceux de l'an passé.
- La lettre d'invitation à présenter une demande d'inscription est prévue pour la fin du mois d'avril.
- Les formations du PMPP sont excellentes et entièrement gratuites. Nous vous encourageons donc, vous et vos collègues, à y poser votre candidature.

Centre de formation des contrôleurs

- L'ACFO-ACAF fournit des cours qu'elle estime pertinents et qui sont spécifiquement conçus pour ses membres.
- Nous élaborons un cours d'éthique qui comportera de la théorie et des exemples réels.
- Visitez le <https://www.acfo-acaf.com/fr/perfectionnement-professionnel/centre-de-formation-des-contrôleurs/> pour obtenir la liste des cours.
- Certains cours seront peut-être reportés ou annulés en raison de la COVID-19. En cas d'annulation, les personnes inscrites seront entièrement remboursées.